Règle des 5 doigts, « Délimiter » - Personne instruite

Depuis toujours, l'application stricte des règles de sécurité et savoir se protéger sont primordiales pour les travaux sur ou à proximité des installations électriques.

Afin de garantir la sécurité des personnes et des choses, il est essentiel de connaître les dangers de l'électricité ainsi que les mesures de protection nécessaires.

Nous vous proposons un cours théorique et pratique sur la délimitation des installations électriques lors de travaux sur ou à proximité en groupe de maximum 8 participants sur une demi-journée.

Pour savoir mettre en place correctement les bons éléments de protection afin de garantir la sécurité des collaborateurs en prenant en compte les phénomènes dangereux liés à l'électricité.

Vous aurez accès à la qualification de personne instruite au sens de l'OICF, art.3.

Demande d'offre : formation@cifer.ch

CIFER

FCP034
Règle des 5 doigts,
«Délimiter»
- Personne instruite

FORMATEUR
CIFER

PRÉREQUIS
Aucun

PUBLIC CIBLE
Toute personne devant intervenir sur ou à proximité d'installations électriques

NOMBRE DE PARTICIPANTS
Min. 6 personnes
Max. 8 personnes

DURÉE
1/2 jour
8h00 - 11h30 ou 13h00 - 16h30

CERTIFICATION
Attestation

PRIX
Membres CHF 300.00 HT/personne
Non-membres CHF 360.00 HT/personne
Matériel de cours et attestation compris

INSCRIPTION
cifer.ch

LIEU
CIFER

OBJECTIFS

- Considérer les dangers dans les installations électriques
- Connaître les actions pour mettre en sécurité un local électrique lors de l'exécution des travaux
- Garantir la sécurité des personnes et des choses

MÉTHODOLOGIE

Exposés, travaux interactifs et mises en situation pratique

PROGRAMME

- Phénomènes dangereux liés à l'électricité
- Accidents électriques selon ESTI
- Sécurité lors de travaux, bases légales
- Documentations techniques
- Distances, zones et délimitations
- Exercices pratiques

Pour des raisons de lisibilité, les termes utilisés sont au masculin mais s'adressent autant aux femmes qu'aux hommes.